

Situation en Turquie

Appel aux dons

Christophe RÉGNARD, Président de l'Union Internationale des Magistrats,
Président d'honneur de l'USM



Chers collègues,

La situation en Turquie n'a cessé de se dégrader depuis 2013 et les premières enquêtes judiciaires menées pour des faits de corruption contre des proches du Président ERDOGAN.

Modifications législatives pour réduire les pouvoirs des juges et procureurs, truquage des élections au HCJP, le CSM turc, pour reprendre en main la magistrature, atteinte à l'inamovibilité, engagement de poursuites disciplinaires et pénales à raison de décisions de Justice...

L'Union Internationale des Magistrats et son groupe régional européen, l'AEM, que je présidais alors, se sont beaucoup mobilisés pour soutenir nos collègues. Le coup d'État raté de juillet 2016 a hélas été l'oc-

casion pour le pouvoir turc de parachever son œuvre de démolition de l'état de droit.

Des dizaines de milliers de juges, de procureurs, de policiers, d'avocats, d'universitaires, de journalistes ont été immédiatement, sur la base de listes manifestement établies bien avant le coup d'État, arrêtés, incarcérés et révoqués.

Lors du congrès de Dijon en octobre dernier, j'ai eu l'occasion d'expliquer ce qui se passait réellement en Turquie, dans la quasi-indifférence européenne.

Aucune évolution positive ne s'est depuis lors produite. Le président de YARSAV, la seule association indépendante de juges et procureurs, membre de l'UIM et de l'AEM, a été arrêté et incarcéré le lendemain de la lecture à Mexico lors du congrès annuel de l'UIM, d'un message qu'il nous avait fait parvenir.

Les informations sur les membres du bureau de YARSAV nous parviennent de façon parcellaire.

Presque tous se trouvent en prison et en confinement quasi-total, accusés, sans preuve, d'être des soutiens du terrorisme.

À ce jour, 4 493 juges et procureurs (sur les 15 000 que comptait la Turquie avant juillet 2016) ont été révoqués. Près de 2 500 sont en prison. Leurs avoirs ont été systématiquement saisis et les familles de ceux qui disposaient de logements de fonction en ont été évincées de force.

Les avocats n'ont qu'un accès limité à leurs clients. Les procédures sont conduites sans respect des droits les plus élémentaires,

mais de façon volontairement lente pour retarder la saisine inévitable de la CEDH.

Les instances européennes, largement sollicitées par la « plate-forme pour une justice indépendante en Turquie », composée des 4 associations de juges en Europe (AEM, MEDEL, *Judges for Judges* et l'association Européenne des Juges Administratifs), ont commencé à réagir. Le réseau européen des conseils de Justice a suspendu la participation du CSM turc aux travaux du réseau.

Le réseau européen des écoles judiciaires en a fait de même pour l'académie de Justice turque. L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est également très mobilisée.

Mais ces actions, pour nécessaires et symboliques qu'elles soient, sont très en deçà des besoins réels de nos collègues et de leurs familles.

À l'occasion des réunions de l'AEM et de l'UIM à Mexico en octobre dernier, il a été décidé de créer un fonds de soutien aux magistrats en difficulté et à leurs familles.

Ce fonds a pour objet d'« assister les juges et procureurs suspendus, détenus ou poursuivis par les organes de l'État, à raison de leur activité professionnelle ». Il a vocation à soutenir les collègues turcs et leurs familles, soit en aidant directement les familles en grande difficulté financière ou de santé, soit en finançant les frais d'avocats.

Ce fonds, distinct du compte bancaire de l'UIM, est alimenté par des cotisations des associations membres de l'AEM, mais aussi potentiellement par des contributions volontaires et individuelles. Un comité *ad hoc*

Situation en Turquie - Appel aux dons

a été constitué afin de gérer les demandes de financement, déterminer les critères d'attribution et assurer le transfert des fonds vers les destinataires.

À cet égard, une association de droit suisse a été créée afin de faciliter et asseoir juridiquement les dons aux familles.

Compte-tenu du nombre de magistrats concernés par les purges menées en Turquie, ce fonds doit être substantiellement alimenté afin de pouvoir répondre aux innombrables demandes qui nous parviennent.

De nombreuses associations (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Norvège ...) ont déjà fait parvenir des dons. Mais votre mobilisation est indispensable.

Des rapports réguliers de l'utilisation des fonds seront naturellement effectués.

Je ne doute pas que nous saurons collectivement nous montrer solidaires de nos collègues.

En se battant pour l'indépendance de la Justice, ils se battent aussi pour la démocratie.

Nous pouvons être fiers de leur combat qu'ils payent hélas au prix de leur liberté.

Bien cordialement.

POUR ENVOYER VOS DONNS

Bank Unicredit
Agency : Rome, Palazzo di Giustizia 30092
IBAN code :
IT56 0 02008 05101 000104586019
BIC/Swift code : UNCRITM1B52



MESSAGE ADRESSÉ PAR MURAT ARSLAN, PRÉSIDENT DE YARSAV AU CONSEIL CENTRAL DE L'UNION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS MEXICO - 16 OCTOBRE 2016

plupart de leurs actifs. La seule association judiciaire indépendante, YARSAV, a été fermée par le décret d'urgence. Comme président de YARSAV j'ai été également congédié. Cependant, je me sens si chanceux parce que je suis encore un homme libre.

Dès que la communauté internationale a appris la purge massive des juges et procureurs turcs, l'UIM a été la première instance judiciaire à réagir de la manière la plus forte possible. À aucun moment l'UIM n'a oublié les collègues turcs qui font face à l'injustice dans leur lutte pour l'indépendance, l'État de droit, la démocratie, les droits de l'homme et la liberté personnelle. L'UIM est le défenseur réel et sincère de la morale : « L'injustice quelque part est une menace pour la justice partout ».

Comme nous l'avons toujours dit, nous sommes prêts à payer le prix pour le développement de notre démocratie et faire de la Turquie un membre de la société civilisée internationale, non seulement pour nous, mais surtout pour nos enfants. Nous devons être forts et nous rappeler combien il est important de s'unir dans nos luttes.

Nous ne ressentons jamais la solitude dans notre situation, grâce aux efforts énormes et illimités de l'UIM à nos côtés.

Je suis très conscient qu'aucun mot ne peut expliquer notre reconnaissance. Néanmoins, j'aimerais remercier tous et chacun d'entre vous pour votre indéfectible soutien. En particulier, je tiens à exprimer notre gratitude au Président Christophe RÉGNARD, à Thomas Stadelmann, à Stephan Gass et à Dragana Boljevic, qui consacrent leur temps précieux à notre combat. Être membre de cette famille éminente et distinguée est un honneur et un privilège qui nous maintient motivés et désireux de lutter pour la justice. Merci encore une fois de nous avoir aidés à garder notre espérance et nos croyances en vie.

J'espère que, ensemble, nous continuerons notre lutte jusqu'à ce que notre rêve commun de démocratie, de droits de la personne et de justice pour tous se réalise.

Murat ARSLAN
Président de YARSAV

Chers et distingués membres de l'UIM,

Nous, juges et procureurs turcs, traversons des moments très difficiles. Après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016, le gouvernement a lancé une vaste purge contre les juges et les procureurs. 3 456 juges et procureurs, y compris des centaines de juges des cours suprêmes, ont été renvoyés définitivement de leur profession, nombre d'entre eux ont été arrêtés et leurs biens ont été gelés. Le pire est le fait que nos collègues turcs sont détenus dans des conditions terribles dans des prisons les exposant à des souffrances insupportables, y compris des traitements inhumains, et même la torture. Certains d'entre eux ont été soumis à l'isolement cellulaire. Leurs familles sont aux prises avec de graves problèmes financiers en raison du gel de la